

XVIII^e Colloque CORFEM
pour les professeurs et formateurs
chargés de la formation
des enseignants de mathématiques du second degré
IUFM de l'académie de Besançon
Site de Besançon
16 & 17 juin 2011

L'enseignement des grandeurs au collège et au lycée

Quelle utilisation des vidéos dans la formation initiale ou continue ?

Appel à contribution

Présentation générale du colloque

Ce colloque est organisé par :

- **la CORFEM (CO**mmission de **R**cherche sur la **F**ormation des **E**nseignants de **M**athématiques) qui est une commission inter-IREM
- **l'IUFM de l'Académie de Besançon**, école interne de l'Université de Besançon, avec le soutien de l'IREM de Besançon.

Ce colloque est ouvert à tous les acteurs impliqués la formation initiale des professeurs de mathématiques de collège et de lycée : formateurs IUFM de mathématiques, permanents ou associés ; formateurs IREM ; inspecteurs pédagogiques régionaux ; conseillers pédagogiques ; chercheurs ; enseignants de l'université.

Ce colloque a pour objectifs :

- d'accompagner la formation des formateurs d'enseignants de mathématiques ;
- de suivre les évolutions de cette formation et de faire part de son point de vue ;
- d'échanger, de mutualiser et d'élaborer un ensemble de ressources pour la formation des enseignants de mathématiques ;

- de permettre la coordination de différents travaux de recherche sur la formation et sur les pratiques des enseignants de mathématiques.

Cette année, le colloque portera sur les deux thèmes suivants :

Thème 1 : *L'enseignement des grandeurs au collège et au lycée*

Pendant de nombreuses années, les grandeurs ont été peu présentes dans les programmes de collège et de lycée. Elles ont été réintroduites en 2005 (à la suite des programmes de 2002 de l'école primaire) et ce, de façon importante, puisque qu'une rubrique du programme s'intitule « Grandeurs et mesures ».

Dans les communications, les questions suivantes pourront être abordées :

- peut-on préciser comment les grandeurs ont elles été réintroduites dans des domaines de savoir et dans lesquels ?
- quels objets mathématiques ont été influencés par la prise en compte des grandeurs ?
- quelles sont les difficultés des élèves ? quelles sont les difficultés d'enseignement ? quelles situations peuvent être mises en place sur l'enseignement des grandeurs ou lien avec cet objet ?

Thème 2 : *Quelle utilisation des vidéos dans la formation initiale ou continue ?*

L'utilisation de vidéos en formation initiale et continue devient une pratique courante des formateurs et, avec la maîtrise, cette utilisation risque de s'accroître puisque les étudiants de master n'ont pas (ou peu) d'expérience de terrain. Cependant cette utilisation est à questionner. Dans quel but ? S'agit-il montrer de "bonnes pratiques", des pratiques innovantes ou de faire de l'analyse des pratiques ?

Quel sont les choix faits pour la prise des images : caméra sur le professeur ou sur les élèves ? Quels types de données sont nécessaires pour comprendre ? Faut il montrer des classes ordinaires ou des situations moins classiques ?

Quel(s) cadre(s) théorique(s) pour analyser les séances de classe ?

Cadre général de l'appel à contributions

Durant ce colloque, il est prévu trois types d'interventions :

Des communications : d'une durée de 45 min, comprenant un débat de 15 minutes pour présenter des dispositifs de formation ou des ressources.

Des conférences : d'une durée de 1h 30 comprenant un débat de 20 minutes pour présenter des travaux de recherche sur un des deux thèmes retenus. Chaque intervenant veillera à montrer des liens avec la formation ou les pratiques enseignantes.

Des ateliers : d'une durée de 1h 30 permettant aux participants de répondre à un questionnement en lien avec l'un des deux thèmes, et ayant pour finalité de produire des outils pour la formation des stagiaires.

Dates à respecter

Le colloque se déroulera sur le site de l'IUFM de Besançon.

Des propositions d'atelier ou de communications peuvent être envoyées **avant le 30 avril 2011** à l'adresse :

sylvie.coppe@univ-lyon2.fr

Les auteurs seront informés, mi-mai 2011, de la suite donnée à leur proposition.

Il est demandé de faire parvenir aux organisateurs au plus tard une semaine avant les journées, le texte des

ateliers (maximum 15 pages pour un atelier ; 20 pages pour une communication). Les textes pourront, à la demande du comité d'organisation, être complétés ou retravaillés après le colloque en vue d'être publiés dans des actes (en particulier pour joindre les apports des ateliers).

Modalités de réponse à l'appel à contributions d'ateliers

Les propositions de contribution figureront dans le livret de présentation sous la forme d'un résumé de 15 lignes au maximum. Elles doivent comporter :

- le titre de l'atelier ;
- les noms et prénoms de chaque contributeur, leur rattachement institutionnel et l'adresse courriel du responsable ;
- un résumé du thème traité qui précise les questions étudiées, leur lien avec l'un des deux thèmes, les références bibliographiques, et les modalités de fonctionnement.

Vous pouvez consulter le site de la CORFEM :

<http://www.univ-irem.fr/spip.php?rubrique13>

Comité de programme du colloque

Sylvie Coppé, IUFM de l'Académie de Lyon, Université Lyon 1 Responsable de la CORFEM

Alain Bronner, IUFM de l'Académie de Montpellier, Université Montpellier 2

Lalina Coulange, IUFM l'Académie de Bordeaux, Université Bordeaux 4

Michèle Gandit, IUFM de l'académie de Grenoble, Université J. Fourier

Denis Gires, IUFM de l'Académie de Basse Normandie, Université de Caen

Brigitte Grugeon-Allys, IUFM de l'Académie d'Amiens, Université d'Amiens

Marc Guignard, IUFM de l'Académie de Créteil, Université de Paris Est, Créteil

Mirène Larguier, IUFM de l'Académie de Montpellier, Université Montpellier 2

Philippe Leborgne, IUFM de l'académie de Besançon, Université de Franche Comté

Marie-Christine Levi, IUFM de l'Académie de Versailles, Université de Cergy Pontoise

Didier Missenard, IUFM de l'Académie de Versailles, Université de Cergy Pontoise

Michel Poncy, IUFM de l'Académie de Lyon, Université Lyon 1

Contacts pour le colloque

Philippe Le Borgne

philippe.leborgne@univ-fcomte.fr

ou

Sylvie Coppé

sylvie.coppe@univ-lyon2.fr